

## **Les options de la voie générale**

### **En première pour l'année 2022/2023 : Mathématiques**

Un enseignement de mathématiques dans le tronc commun, à raison d'une heure et demie par semaine, est réintroduit pour l'année scolaire 2022/2023. Cet enseignement est proposé à titre facultatif à tous élèves volontaires de classe de 1ère générale qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques. Cet enseignement permettra aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales et leur assurera un socle de connaissance et de compétences mathématiques utiles pour la vie sociale et professionnelle (statistiques, probabilités, traitement de données etc.). Les élèves qui le souhaiteront pourront poursuivre l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires en classe de terminale.

### **En terminale uniquement :**

Les options peuvent constituer un atout indéniable dans le dossier Parcoursup, en venant en complément de 2 spécialités judicieusement choisies.

### **Mathématiques complémentaires**

L'option mathématiques complémentaires peut être indispensable pour la poursuite d'études supérieures. Seuls les élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en première et l'ayant abandonnée en terminale peuvent la suivre. Elle permet de garder un contact avec l'enseignement de mathématiques à hauteur de trois heures par semaine, pour au minima consolider les acquis de première, au mieux compléter leurs connaissances mathématiques. La plupart des formations économiques paramédicales ou scientifiques du supérieur exigent des candidats qu'ils aient suivi au moins l'option mathématiques complémentaires en terminale pour intégrer leurs cursus.

### **Mathématiques expertes**

Cette option est uniquement accessible aux élèves poursuivant la spécialité mathématiques en terminale. Avec un horaire de 3 heures par semaine, en plus donc des 6 heures de spécialité cela fait 9 heures/semaine de mathématiques. Elle est destinée aux élèves ayant un goût affirmé pour les maths et qui visent des formations où les maths occupent une place prépondérante. Exemple : certaines CPGE scientifiques, licences de maths ou de physique, certaines écoles d'ingénieurs, certaines CPGE économiques ou grandes écoles de commerce... L'option permet d'approfondir d'autres champs d'études que ceux vus en spécialité : sont notamment au programme les nombres complexes, les équations polynomiales ou encore les graphes et matrices.

### **Droits et grands enjeux du monde contemporain.**

L'option DGEMC est ouverte à tous les élèves de terminale générale et est une introduction au droit. L'objectif est d'élargir les perspectives des élèves de terminale, en leur faisant découvrir les instruments du droit, son rôle social et la méthodologie du raisonnement juridique, le tout à partir de questions concrètes. Elle permet également de consolider sa culture générale et de se faire une idée plus juste des métiers du droit. Sa mention sur un CV et parcoursup est notamment appréciée des recruteurs en études de droit, en instituts d'études politiques, mais aussi dans certaines CPGE littéraires ou économiques, des études de commerce, gestion, finance, des écoles de journalisme etc.